

LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs ») ...

À diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Fonctionnement des écoles
 - ✓ Onde : opérations de fin d'année scolaire
 - ✓ Ecoles maternelles
 - ✓ Campagne d'inscription « Ecole et Cinéma » / « Maternelle et Cinéma » - 2023-2024
 - ✓ Rappel enquête EANA
 - ✓ Posture Vigipirate été-automne 2023
- Espace des personnels
 - ✓ Réunion d'information CAPPEI
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Projet départemental maternelle 2023-2024 – « L'imagier de mon petit monde ! »
 - ✓ Fab Lab à l'école
 - ✓ « Biodiver-cités – une action pour ma commune »
 - ✓ Animations EDD



[La mallette de la direction](#)



Authentification avec vos codes ARENA



Le mot de passe par défaut est votre NUMEN sauf modification via MAMAMIA

Fonctionnement de l'école

- **ONDE : opérations de fin d'année scolaire**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023, vous pouvez, si ce n'est pas déjà fait :

- Dupliquer (et/ou créer) les structures de classes
- Effectuer les passages de niveaux
- Inscrire les nouveaux élèves en apportant une attention particulière dans la saisie des numéros de téléphones portables associés aux responsables (alimentation d'Educonnect)
- Répartir les élèves dans les classes n+1

Attention pour radier des élèves qui n'intégreraient pas votre école à la rentrée prochaine scolaire, il vous faut cocher la case « quittant l'école » ce qui les radiera au 31 août.

- **Ecoles maternelles**

- ***Demande d'aménagement du temps de présence de l'école maternelle pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarité en PS***

⇒ [Le formulaire](#)

- ***Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle***

⇒ [Synthèse des acquis scolaire en fin d'école maternelle modèle national](#)

- **Campagne d'inscription « Ecole et Cinéma » / « Maternelle et Cinéma » - 2023-2024**

La campagne d'inscription au dispositif « **Ecole et Cinéma** » et « **Maternelle et Cinéma** » aura lieu **du 22 juin 2023 au 6 juillet 2023 minuit** via l'application **ADAGE**.

Le serveur ouvrira à nouveau à la rentrée de septembre 2023. Si un enseignant change d'avis, il lui sera alors possible de se désinscrire.

⇒ [La note, objectifs et modalités du cahier des charges « Ecole et Cinéma »](#)

⇒ [La note et la lettre d'information « Maternelle et Cinéma »](#)

- **Rappel enquête EANA**

La date de fin de saisie du recensement des élèves allophones scolarisés est fixée au **13 juillet 2023**.

Pour rappel Le recueil des données est effectué au fil de l'eau, par les directeurs des écoles à l'aide du [fichier type EANA 2022-2023](#). (cf lettre de la DSDEN 31 n°10 du 17 novembre 2022)

Les fichiers sont transmis à l'IEN de circonscription.

- **Posture Vigipirate été-automne 2023**

La nouvelle posture Vigipirate « été-automne 2023 » sera active à compter du 21 juin 2023 et maintiendra l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée-risque attentat »



Espace des personnels

- **Réunion d'information CAPPEI**

Le SDEI organise **le mercredi 28 juin de 14h à 16h, au rectorat**, une réunion d'information à destination des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré souhaitant s'informer sur le CAPPEI :

- Les différentes modalités de passation
- Le calendrier
- Les épreuves



Pédagogie et partenariat

- **Projet départemental maternelle 2023-2024 – « L'imagier de mon petit monde ! »**

Pour la sixième année consécutive, il vous sera proposé de participer l'année prochaine au projet départemental Maternelle.

Ce projet, proposé dans le cadre du Plan Maternelle national et académique, portera sur deux univers d'apprentissages : le lexique et les arts du visuel qui seront abordés dans une perspective interdisciplinaire afin de donner du sens aux apprentissages. Les imagiers se prêtant aisément à des apprentissages en ces domaines, le **projet départemental s'intitulera : « L'imagier de mon petit monde ! »**.

⇒ [La note du DASEN](#)

- **Fab lab à l'école**

Vous trouverez ci-dessous un lien vers la lettre d'information de l'Atelier Canopé 31 concernant un appel à candidature pour bénéficier d'un kit Fab Lab pour votre école pour l'année 2023-2024

⇒ [Le lien](#)

Le dépôt des candidatures est ouvert **jusqu'au 30 juin 2023** auprès de votre atelier Canopé.

- **« Biodiver-cités – une action pour ma commune »**

Le projet « Biodiver-cités – une action pour ma commune », est proposé par le Muséum de Toulouse en partenariat avec la mission académique EDD aux classes de cycles 2 et 3.

Il vise à sensibiliser les élèves des écoles à l'importance de la biodiversité locale tout en leur donnant la possibilité d'agir pour la préserver. Le Muséum propose un accompagnement personnalisé pour les enseignants qui le souhaitent.

⇒ [Le projet Biodiver-cités](#) (description et modalités).

Candidatures : [ici](#)

Les enseignants ont jusqu'au **25 septembre 2023** pour poser leur candidature.

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter : cecile.duval@ac-toulouse.fr

- **Animations EDD autour de la thématique de l'eau.**

En référence au message paru dans la lettre de la DSDEN 31 n° 33 du 08/06/2023, nous vous invitons à la plus grande vigilance dans la lecture des propositions de partenariat. Dans toutes les propositions données, il est explicitement indiqué que les partenaires sont directement liés au territoire sur lequel votre école est implantée. En effet, ces partenaires font partie d'une collectivité territoriale ou d'une émanation de celle-ci et ne peuvent pas exercer leurs missions en dehors de leur champ géographique de compétence.

Les écoles des communes de la métropole ne peuvent candidater qu'à des projets de la métropole. Le projet « L'eau m'a dit » avec le CPIE est maintenant clôturé pour 2023-2024.

Avant de contacter le [SMIVAL](#) (vallée de la Lèze) ou le [SICOVAL](#) (communauté d'agglomération des communes du sud est toulousain), merci de vérifier que la commune où est située votre école appartient bien au territoire de cette collectivité :

Concernant les propositions de Haute-Garonne Environnement, la liste des communes adhérentes est accessible [ici](#)

Espérant que ces liens vous permettront de mieux identifier les possibilités qui s'offrent à votre école.

CONTACT

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36